

DAVIE LA RELANCE 2012

Publié le 17 avril 2012 à 05h00 | Mis à jour à 11h21

Davie Canada: un pas vers la relance



Les fonctionnaires d'Exportation et Développement Canada auraient accordé leur bénédiction administrative à la poursuite des travaux de construction des navires de la firme norvégienne Cecon au chantier de Lévis.

Photo fournie par Davie Canada



Gilbert Leduc

Le Soleil

(Québec) Il ne manquerait que le feu vert des autorités politiques à Ottawa pour sonner la reprise des activités au chantier maritime Davie Canada.

Des sources ont confirmé au *Soleil* que les fonctionnaires d'Exportation et Développement Canada (EDC) avaient accordé leur bénédiction administrative à la poursuite des travaux de construction des navires de la firme norvégienne Cecon au chantier de Lévis. Suspendus depuis la fermeture de l'entreprise en février 2010, les

travaux sur ces trois bateaux de construction en mer sont avancés dans des proportions variant entre 7 % et 65 %.

Désireuse de voir, un jour, ses navires prendre le large, Cecon a récemment trouvé un partenaire, la Deutsche Bank, pour financer la poursuite des travaux.

Après avoir essuyé un premier refus de la part d'EDC pour recouvrer le financement accordé à l'époque par l'organisme de crédit à l'exportation du Canada pour la construction des trois navires, la Deutsche Bank est revenue à la charge à la fin du mois de février. Avant d'avancer l'argent pour effectuer le travail, la banque d'investissement veut devenir le créancier garanti en reprenant le financement accordé par EDC et ainsi protéger ses arrières en cas de nouveaux coups durs au chantier de Lévis.

«Nous apprenons que l'offre serait jugée acceptable», a signalé le président du Syndicat des travailleurs du chantier naval de Lauzon (CSN), Paul-André Brulotte.

Députés conservateurs

Une source gouvernementale a révélé que la recommandation administrative donnée par EDC au ministre du Commerce international, Ed Fast, était d'aller de l'avant avec la proposition soumise par Cecon par l'entremise de la Deutsche Bank. «Il ne reste qu'à pousser dans le dos du ministre Fast et de son collègue des Finances, Jim Flaherty», a fait savoir un autre informateur en reconnaissant que les quatre députés conservateurs du Québec à Ottawa «travaillaient fort» pour faire débloquer le dossier.

L'une des sources contactées par *Le Soleil* précisait qu'il était surtout important que les travaux se réalisent à Lévis et non pas à l'étranger. Il y a un risque que Cecon sorte ses trois navires du chantier et les fasse construire en Europe. Le contrat de 120 millions\$ de la Société des traversiers du Québec pour la construction de deux bateaux passeurs ne serait pas suffisant pour assurer la rentabilité des opérations du chantier, fait-on valoir. «Même si le gouvernement du Canada ne recouvre pas toutes ses billes - EDC a investi 200 millions\$ dans le chantier -, il pourra profiter des retombées de la fin de la construction de ces trois navires en sol canadien.»

La stratégie

Hier matin, des représentants de la CSN, de la Ville de Lévis, des chambres de commerce de Lévis et de Québec, du gouvernement du Québec et de SNC-Lavalin se sont rencontrés pour faire le point sur la situation chez Davie Canada.

La séance de travail visait à déterminer la stratégie à déployer à court terme pour faire redémarrer les activités au chantier. Pour y arriver, les efforts porteront principalement sur le gouvernement fédéral.

À plus long terme, la région entend prendre les moyens pour se mettre en valeur afin d'obtenir les contrats de 5,2 milliards\$ que le gouvernement du Canada entend accorder

pour renouveler la flotte de la Garde côtière. Annoncé, le 29 mars, dans le dernier budget du ministre Jim Flaherty, ce projet devrait s'étaler sur une période d'un peu plus de 10 ans.

«Cette fois-ci, c'est notre tour», a lancé la présidente du Conseil central de Québec et de Chaudière-Appalaches de la CSN, Anne Gingras. De toute évidence, la région digère encore très mal le fait de ne pas avoir été retenue pour les contrats de 35 milliards\$ dans le cadre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale accordés en octobre dernier.

«Pour l'heure, ce qui importe, c'est de rouvrir le chantier, de rappeler les travailleurs, de compléter la construction des navires de Cecon et de réaliser le contrat pour la Société des traversiers», a insisté Paul-André Brulotte.